



En cas de canicule

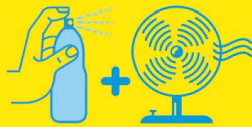
Les fortes chaleurs sont de retour. Adoptez les bons réflexes !

En cas d'alerte canicule, vous pouvez vous inscrire sur le registre municipal au 01 30 69 19 00 ou en remplissant [notre formulaire en ligne](#)



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



La plateforme téléphonique Canicule info service vous informe également au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), tous les jours de 9 h à 19 h. Elle est activée dès le lancement du plan national canicule (PNC) le 1er juin.

Le Plan National Canicule a pour objectifs d'anticiper l'arrivée des vagues de chaleur, de définir les actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celles-ci et d'adapter les mesures de prévention et de réduction des expositions à la chaleur particulièrement à destination des populations vulnérables à la chaleur (enfants, personnes âgées, malades)

[En savoir plus sur le site du ministère de la Santé](#)

Mise à jour

22/07/2019

Liens utiles

[inscription au plan canicule en ligne](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)